19e ANNEE. — NUMÉRO 216 FRIBOURG : GRAND'RUE, 13 MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1889

LA LIBERTÉ

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

O. I. X. M. V. X.

Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

ABONNEMENTS

	SUISSE	ÉTRANGER
Un an	12 Fr.	25 Fr.
Six mois	6 » 50	13 »
Trois mois	4 »	7 »

BULLETIN POLITIQUE

La situation en France. — La pression électorale *continue à s'exercer avec* une audacieuse violence. Disgrâces, révocations, déplacements occupent les bureaux des divers ministères, et l'on a pu juger par la lecture de la circulaire Rouvier du jacobinisme étroit et farouche auquel la France est actuellement soumise. Le *National* disait c'*est la boite à ordures*, et le *Petit Parisien* ajoutait : « La vase remonte à la surface dès qu'on agite cette eau boueuse. » Tenons-nous-en à ces deux citations qui sont fort justes et, pour le moment, attendons les résultats de dimanche.

L'issue du combat nous est inconnue, à coup sûr la mêlée sera fort agitée, car de part et d'autre, on fera donner toutes les forces dont les chefs peuvent disposer. Il nous plait d'enregistrer l'énergie apostolique avec laquelle les évêques rappellent d'une voix unanime à leurs fidèles que le citoyen et le chrétien ne peuvent être séparés par une distinction sophistique, et que les devoirs du foyer et de l'homme public sont connexes. Les Lettres épiscopales, dont nous avons donné quelques extraits, réunissent la logique serrée au jugement le plus droit, à l'expression des principes les plus sérieux et les seuls vraiment démocratiques, leur collection formerait un parfait manuel d'instruction civique. Si la République avait eu le bon sens d'entrer dans cette voie, son existence ne serait pas en péril.

La lutte qui se dénouera dimanche a déjà eu pour prélude une quantité de graves violences et une série importante de duels. M. Lalon a eu la main droite endommagée par M. Raoul Canivet, moins heureux (si l'on peut appeler cela un bonheur) que MM. Raynal et Chiché, dont l'échange de la balle classique a été sans résultat. A Nice, M. Janin ferraille contre Pietri; à Poitiers, M. Nagour se mesure contre M. Jardin-Stainville. C'est à croire que nul ne peut être député s'il n'a été éclopé en violant un précepte du Décalogue et de la loi naturelle sous prétexte d'obéir à une fausse injonction du code absurde de l'amour-propre.

On nous pardonnera de mentionner la mort de M. Savary, victime de la soif des richesses et du désir de mener la vie à outrance. M. Savary donnait à l'Assemblée nationale de grandes espérances. Jeune, actif, plein de talents, il était un des membres les plus en vue du centre gauche. Depuis cinq ans, il était en prison pour escroquerie, car la suite ne répondit pas aux espérances du début. C'est lui qui par son vote fit pencher la balance en faveur de la forme républicaine, et par une amère ironie du sort, ce régime qui devait le jour à un homme mort sous le coup d'une honteuse condamnation, risque de s'écrouler sous le poids des accusations analogues accumulées contre ceux qui avaient à tâche de le diriger.

LETTRE

AU

CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE

A L'OCCASION DU

XXVme ANNIVERSAIRE

DE NOTRE

CONSÉCRATION ÉPISCOPALE

MES BIEN AIMÉS FRÈRES DANS LE SACERDOCE ET MES TRÈS CHERS FILS,

Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Si Nous ne suivions que Nos attraits personnels et si Nous n'écoutions que les besoins de Notre âme, Nous aurions voulu passer ce jour *natal* de Notre ordination d'Evêque dans la solitude et dans la prière.

Nous devons obéir aux prescriptions liturgiques de l'Eglise, qui, par ses plus anciens canons, a commandé que la solennité anniversaire de la consécration des temples et des Evêques soit célébrée avec pompe [1]; les bienveillantes instances de Nos vénérables Frères de l'Episcopat suisse, les vœux de Notre admirable clergé, les pieux désirs des fidèles, les intentions de Nos premiers magistrats, toujours soucieux de ce qui peut rehausser l'honneur de la religion, tous ont lu avec une émotion reconnaissante la circulaire de Nos chers Vicaires généraux, inspirée par l'esprit de foi et la loyauté de l'affection [2].

Lorsqu'il y a vingt-cinq ans, dans le palais du Vatican, l'auguste Pie IX, le 25 septembre 1864, Nous consacrait lui-même, Nous imposait les mains, Nous marquait de l'onction des Pontifes, Nous bénissait étendu sur le parvis du sanctuaire et Nous recommandait d'aimer Jésus-Christ, de prêcher son Evangile dans la pureté, de servir les âmes, de chérir et de soulager les pauvres, de bénir ceux qui maudissent et surtout d'aimer la sainte Eglise, de défendre sa liberté et la Vérité dans sa virginale délicatesse et de ne la trahir jamais par la peur ou par la flatterie [3], Nous étions saisi d'une religieuse terreur, confondu de ce que de Notre obscure origine la Providence Nous appelait à ce sommet redoutable de la hiérarchie sacrée. Après un quart de siècle, après cette longue expérience et à travers des vicissitudes diverses, ces cérémonies, ces exhortations Nous apparaissent dans un lumineux et terrible éclat qui Nous rappelle les paroles de l'Evangile : « A celui à qui il a été donné beaucoup, il « sera demandé beaucoup ; et à celui à qui « on a confié davantage, il sera réclamé « davantage [4]. »

Voilà, mes bien aimés Frères, ce qui Nous préoccupe par-desssus tout ; dans une vie où l'activité forcée des temps actuels appauvrit trop souvent la sève intérieure, où la nécessité des heures peut diminuer parfois l'esprit d'oraison et le sens surnaturel, où il est si difficile de marcher entre les témérités provocatrices et les lâchetés fléchissantes, que de manquements, que de lacunes, que de faiblesses, que d'esprit propre ont pu se glisser dans ce qui parait aux yeux des hommes l'ardeur du bien et n'est peut-être que l'élan de la nature! Nous ne sommes réellement que ce que Nous sommes sous le regard clairvoyant du Juge des justices. Aussi il Nous est doux de penser que cette fête sera une fête de prières, de supplications, de communions pour l'Evêque que le glorieux Pontife Léon XIII vous a donné, il y a six ans, comme guide et comme Père. Les années disparues, une santé qui s'affaiblit sous des coups successifs, sont de sérieux avertissements que Nous devons envisager avec la foi qui inspire Notre confusion personnnelle et Notre confiance dans les mérites infinis de Notre bon Sauveur.

Nous vous conjurons donc avec larmes, prêtres et fidèles, surtout les pauvres, les malheureux et les petits enfants, de prier le Seigneur pour votre Evêque ; Nous demandons aux familles chrétiennes de réciter un chapelet en commun pour l'Evêque qui a béni presque tous les foyers du diocèse dans ses courses pastorales ; Nous sollicitons Nos ferventes et chères communautés religieuses d'être les plus généreuses dans ce concours de prières et de communions.

C'est à votre Cœur adorable, Rédempteur et Médiateur du monde, que Nous confions nos sentiments de reconnaissance, de repentir et d'amour ; c'est à la Vierge Immaculée, protectrice de Notre jeunesse, de Notre sacerdoce et de Notre épiscopat, c'est aux anges gardiens et aux saints Evêques de Lausanne et de Genève, c'est aux patrons de Fribourg et de Neuchâtel que Nous remettons le passé pour qu'il soit purifié, le présent et l'avenir pour qu'ils soient sanctifiés.

Nous tenons à solenniser le jour anniversaire de Notre consécration à Fribourg même, dans cette chère résidence qui Nous a accueilli avec tant de cordialité et où Nous avons trouvé dans toutes les classes, comme dans tout le canton, un sympathique attachement et une filiale déférence.

Donné à Fribourg, le 14 septembre 1889, en la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

† GASPARD,
Evêque de Lausanne et Genève.

[1] *Felix IV*, apud Gratian., can. XIV, *De consecratione*, distinct. I.

[2] Voir les circulaires de M. le chanoine Pellerin et de M. le chanoine Broquet, nos Vicaires généraux. Dans les deux circulaires, comme souvenir de cette fête, une délicate pensée a inspiré des œuvres d'apostolat qui Nous sont chères entre toutes.

[3] Aut timore aut laudibus superatus. *Pontif. Rom.*

[4] Luc, XII, 48.

CONFÉDÉRATION

Procureur fédéral. — Une dépêche arrivée hier après le tirage de la *Liberté*, nous a informés que le *Mœnnerverein* catholique de Zurich s'était prononcé à l'unanimité pour la demande de referendum contre le procureur général.

On croit, ajoute la dépêche, que les 30,000 signatures seront obtenues.

La fusion. — Les délégués des cantons intéressés à la fusion se sont réunis à Lausanne pour discuter la question des administrateurs à la nomination des Etats.

Le projet de statuts signé par le S.-O.-S. et le J.-B.-L. répartit comme suit les administrateurs nommés par les gouvernements : Berne 5, Vaud 5, Fribourg 3, Valais, Neuchâtel, Genève, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, chacun 1.

La conférence des cantons a obtenu la répartition suivante : Berne 4, Vaud 4, Fribourg 3, Valais, Neuchâtel et Genève chacun 2 ; Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne chacun 1.

En outre Vaud, *Berne et Fribourg auront* toujours un membre du Comité d'administration, Neuchâtel, Genève et Valais, un membre entre les trois.

Une seconde fusion. — M. Fierz-Landis a fait parvenir au président du conseil d'administration du Nord-Est, pour être soumise à celui-ci, une proposition invitant la direction à présenter un rapport sur la question de savoir s'il ne serait pas désirable de travailler à une fusion du Nord-Est et de l'Union suisse. La direction aurait en outre à examiner s'il ne serait pas désirable que le contrat de fusion fixât aussi les conditions auxquelles la Confédération pourrait racheter ces lignes avant l'expiration des délais de concession. Ces conditions devraient renfermer de la part de la Confédération l'assurance formelle que les intérêts de Zurich seraient strictement garantis et l'engagement de construire la ligne à voie normale de Coire à Chiavenna, autrement dit le percement du Splügen.

NOUVELLES DES CANTONS

La Fédération catholique romande. *(Corresp.)* — Dimanche dernier, 8 septembre, se réunissait pour la seconde fois, à Lausanne, le Comité central de la Fédération des Sociétés catholiques de la Suisse romande.

Fondée en novembre dernier, la Fédération romande a pour but d'unir les catholiques de la Suisse française, de faciliter pour eux les recherches d'emplois, d'échanger des renseignements sûrs, de faire disparaître pour eux les inconvénients de l'isolement lorsqu'ils sont nouvellement arrivés dans une ville, d'établir une salutaire émulation entre ceux qui s'adonnent aux études ou cultivent la littérature. Ce dernier but est atteint par des conférences et par un organe particulier, la *Concorde*, journal qui parait mensuellement à Lausanne. La Fédération romande ne s'occupe pas de politique.

Elle se compose du Cercle de la Concorde, à Fribourg, de la Société de la Jeunesse catholique, à La Chaux-de-Fonds, du Cercle de l'Espérance, à Genève, du Cercle de Corsier (canton de Genève). Son président central est M. Conus, révérend curé de La Chaux-de-Fonds.

La séance a commencé par un fort intéressant rapport de M. Conus. Il a constaté avec regret le peu d'adhésions reçues, le manque d'appui trouvé par la Fédération. Satisfaites d'elles-mêmes, redoutant le travail, croyant que tout finit où finit leur domaine, plusieurs Sociétés ne voient rien au-delà de leur horizon, ne comprennent pas que l'union fait la force et que l'émulation nait de la comparaison. Elles n'ont pas

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 17 septembre.

Le nouveau manifeste électoral de M. Boulanger se résume en deux mots : En avant contre l'ennemi commun, l'opportunisme.

Londres, 17 septembre.

Selon le *Daily News*, 80 étudiants ont été arrêtés à Kieff pour affiliation à des Sociétés secrètes.

Londres, 17 septembre.

Le *Times* croit que la prochaine entrevue d'Alexandre et de Guillaume n'aura aucune signification politique.

Toutefois cette visite est une garantie qu'aucune rupture de la paix n'est imminente.

Le *Times* croit que la politique de la Russie est incompatible avec le *statu quo* européen.

Paris, 17 septembre.

Le correspondant du *Petit Journal* qui suit les manœuvres du 6e corps d'armée à Châlons-sur-Marne dit qu'un officier supérieur après avoir été arrêté se réclama d'un général faisant partie de l'état-major. On doit vérifier ses références.

Paris, 17 septembre.

Dans certains cercles politiques on commente la nouvelle apportée par le télégraphe au moment de l'attentat contre M. Crispi et qui représentait comme mort le ministre de Humbert.

Palerme, 17 septembre.

On pense que le banquet offert par la ville de Palerme à M. Crispi ne sera pas renvoyé.

Il aurait lieu les premiers jours d'octobre.

On attend un discours important à cette occasion où la question romaine sera traitée.

Gênes, 17 septembre.

On croit que le socialiste Albani donnera à Livourne une conférence sur le voyage des délégués italiens à Paris.

Cette conférence avait été empêchée à Gênes par la police.

Madrid, 17 septembre.

La collision qui a eu lieu à Cindad-Real entre un train de voyageurs et un train de marchandises n'a pas eu des conséquences aussi déplorables que certains journaux l'annonçaient.

On compte huit personnes légèrement blessées.

Vienne, 17 septembre.

Le *Reichswehr* annonce une nouvelle augmentation de l'artillerie de campagne autrichienne : 1000 hommes, 800 chevaux et 54 obusiers.

La presse russe commente cette mesure avec une aigreur peu déguisée.

Naples, 17 septembre.

On commence à s'entretenir de la possibilité de la venue de l'empereur François-Joseph d'Autriche à Naples en même temps que l'empereur Guillaume, c'est-à-dire dans la première quinzaine d'octobre, afin de rendre au roi Humbert sa visite de 1881.

On sait que jusqu'ici le chef de la maison de Habsbourg n'a pas cru pouvoir se rendre à Rome, et que le gouvernement italien a refusé d'agréer sa visite dans toute autre ville que la capitale.

Altorf, 17 septembre.

La petite ville d'Altorf a fait une réception cordiale aux membres de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire.

Les participants à la réunion sont nombreux, et les travaux intéressants.

M. Muheim préside la séance.

Sion, 17 septembre.

L'état du vignoble est excellent ; la récolte d'une qualité supérieure.

La Société sédunoise d'agriculture a estimé la vendange de fendant à 20 francs la brante de 45 litres. LE COMITÉ.

DERNIÈRES NOUVELLES

Conseil d'Etat. — *Séance du 17 septembre 1889.* — Le conseil confirme dans leurs fonctions :

MM. le chanoine Joseph Tschopp, inspecteur scolaire du IIIe arrondissement ; Richard Merz, inspecteur scolaire du IIe arrondissement ; François Genilloud, professeur à l'Ecole secondaire de la Glâne ; Placide Corminbœuf, instituteur à l'école des garçons de Noréaz.

vu les avantages pratiques de leur entrée dans la Fédération.

La Fédération romande a déjà été utile. Elle a procuré aux Sociétés adhérentes l'occasion d'améliorer leur organisation, en la comparant avec celle d'autres Sociétés, encouragé chez elles le mouvement littéraire, procuré des emplois. Bref, les résultats pratiques sont déjà palpables. Mais il reste encore à faire, et le Comité central a pris d'énergiques résolutions en ce sens.

Les délégués ont ensuite discuté la question de la fusion avec la Fédération ouvrière, demandée par celle-ci. Elle a été résolue négativement, les buts, l'origine, n'étant pas les mêmes. La Fédération de Zurich est surtout composée d'hommes s'occupant particulièrement de questions ouvrières et politiques. La Fédération romande est plutôt une union de jeunes gens se réunissant pour développer leurs connaissances intellectuelles. Elle est plus modeste, n'offre peut-être pas à première vue autant d'attraits que la précédente ; mais son but est aussi bon. On peut la considérer comme une école de formation et de préparation à la Fédération ouvrière.

Les deux Fédérations se complètent donc l'une l'autre. Dès lors elles ne sauraient devenir rivales. Que chacune aille où son but la pousse, et toutes deux prospéreront pour le plus grand bien des catholiques suisses.

Les délégués — après une longue, mais utile réunion — se sont séparés en se donnant rendez-vous à Genève l'an prochain.

La fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix a été célébrée cette année à Einsiedeln au milieu d'un concours extraordinaire de pèlerins. Il en était venu du Wurtemberg et de la Bourgogne. Le premier office pontifical a été célébré à 4 heures du matin par Mgr von Reiser, évêque auxiliaire de Ratisbonne. M. le prévôt Tanner, de Lucerne, a fait le sermon de fête. Ensuite a pontifié Mgr Haas, évêque de Bâle et Lugano. Parmi les autres notabilités présentes, les journaux signalent M. le professeur Dr Hettinger, de Wurzbourg.

Antiquités religieuses. — Corsier-sur-Vevey possède un temple fort ancien, placé autrefois sous le vocable de Saint-Maurice, et probablement fondé par la célèbre Abbaye valaisanne ; le chœur, qui est la partie la plus ancienne, date du XVme siècle. Dernièrement, certaines réparations ayant été reconnues nécessaires, on entreprit de blanchir tout l'intérieur de l'édifice. Au cours de cette opération, les travaux firent découvrir dans la voûte du chœur d'antiques peintures représentant les attributs et emblèmes des quatre évangélistes, dont les noms sont inscrits en caractères antiques ; on découvrit également dans le pourtour des murs des figures d'anges portant tous la croix de Saint-Maurice.

Toutes ces peintures avaient été recouvertes par suite de réparations successives, d'une couche de blanc à la chaux. Naturellement M. Emile Burnat, qui s'était chargé des frais de réparation du temple, a tenu à conserver ces souvenirs d'un autre âge, qu'un peintre spécialiste de Zurich est venu restaurer, et qui, de l'avis d'architectes et d'archéologues compétents, ont une grande valeur historique et artistique.

Projet de tunnel. — Le *Wochenblatt* d'Olten émet l'idée qu'on devrait substituer au tunnel actuel du Hauenstein un nouveau tunnel, établi plus bas, ce qui permettrait de diminuer la pente des rampes d'accès des deux côtés de la montagne et de réaliser une forte économie sur les frais d'entretien et de traction et écarterait les projets de lignes concurrentes, notamment celui de la Schafmatt.

Funiculaire Ouchy-Lausanne. — Le service régulier sera repris le 18 courant.

Un vieux soldat. — Ces jours derniers est mort, dans le canton des Grisons, le colonel Buol, à l'âge de 85 ans. Il était allé fort jeune servir en France, et avait ensuite passé au service de Naples. Rentré dans son pays, il fut nommé colonel dans la Landwehr et prit part à la lutte contre le Sonderbund. Depuis lors il a rempli de nombreux emplois civils dans le canton des Grisons.

Constituante saint-galloise. — M. Suter, de Junschwyl, député à la Constituante, a envoyé sa démission. La votation pour son remplacement est fixée à dimanche prochain. Une assemblée préparatoire, réunie dimanche, a posé la candidature de M. Scherrer-Fuhlemann, chef des démocrates.

ÉTRANGER

COURRIER TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches du 16 septembre)

Paris. — La période électorale continue avec calme. Aucun incident hier à Paris.

M. Thiébaud pose sa candidature à Montmartre, concurremment avec MM. Boulanger et Joffrin. M. Thiébaud estime qu'entre la réaction monarchique organisée derrière M. Boulanger et l'école socialiste représentée par M. Joffrin il y a place pour une affirmation claire et ferme de la république réformée.

La conférence de M. Laguerre à Amiens en faveur de la candidature boulangiste de M. Millevoye a occasionné des manifestations en sens divers.

— La date de la distribution des récompenses de l'exposition est fixée définitivement au 29 septembre.

— Demain les compagnies de chemins de fer français offrent aux membres du congrès des chemins de fer un banquet de mille couverts. M. Alphonse de Rothschild présidera ce banquet et les ministres présents à Paris y assisteront. Les congressistes assisteront jeudi à une représentation de gala à l'Opéra. Un nouveau banquet leur sera offert samedi par le gouvernement et enfin M. Carnot les recevra dimanche.

— Une explosion a eu lieu hier rue Popincourt, à la fonderie de M. Corvillain, propriétaire de la cartoucherie d'Anvers, qui a été récemment détruite par un accident de ce genre. Les ouvriers fondaient *des balles provenant de vieilles cartouches*. La chaudière a sauté ; aucune victime. Une enquête est ouverte.

Angoulême. — Une grave échauffourée a eu lieu hier. Le commissaire central, traversant le champ de foire, a été attaqué et bousculé par un groupe de boulangistes. Les agents aidés par les troupes sont parvenus à dégager le commissaire. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Londres. — Le correspondant du *Standard* à Vienne dit que M. Tisza, à son retour d'Ostende, s'est arrêté à Vienne où il a conféré avec le comte Taaffe. Les deux ministres auraient examiné la question du couronnement de l'empereur comme roi de Bohême.

Le même correspondant croit savoir que les négociations tendant à amener une entente de l'aristocratie tchèque et de l'aristocratie allemande pour permettre aux Allemands de réoccuper leurs sièges à la Diète de Bohême ont échoué.

CHRONIQUE GENERALE

Un démenti. — Le ministère italien a fait ce nouvel outrage au Saint-Siège de fonder un journal appelé la *Cronaca nera*, et soi-disant l'organe des membres du clergé qui désapprouveraient la politique du Vatican. Il va sans dire que personne ne connaît ces prétendus prêtres dissidents, et que le journal ministériel ne porte aucune signature de rédacteur.

La *Cronaca nera* a annoncé, ces jours derniers, *que deux prêtres catholiques*, mourant de faim, se sont faits protestants. Ce seraient don Beltrani et don Ribetti. Or voici que le pasteur réformé de Pise s'inscrit en faux contre tout ce récit et déclare *que Beltrani et Ribetti n'ont jamais été ni* prêtres ni catholiques, mais des missionnaires du culte évangélique.

Recommandé à la *Revue de Lausanne* et au *Journal de Fribourg*. Mais ce dernier ne fera certainement pas connaître la rectification du pasteur réformé de Pise : il lui serait si doux de voir en Italie les apostasies qu'il a en vain espérées en Suisse dans la période aiguë du vieux-catholicisme.

Mœurs électorales en France. — Samedi soir au casino de la rue Bossu, à Cannes, M. Rouvier avait convoqué ses électeurs. La salle contenant quinze cents citoyens était absolument bondée. Le bureau se forme avec peine, puis la parole est donnée à M. Rouvier.

M. Rouvier : Citoyens, je viens ici... *(cris, applaudissements.)* Quoi ! à peine ai-je ouvert la bouche et déjà... *(Nouveaux cris.)*

M. Tubie, président du bureau : Citoyens, votre conduite est indigne ! Vous devez entendre l'orateur, c'est votre devoir. *(Non ! oui !)*

M. Rouvier. — Ces sifflets à peine de mise dans un cirque sont indignes d'une réunion républicaine... *(Applaudissements répétés.)* Vous m'entendrez jusqu'au bout. Vous imaginez-vous d'aventure que je suis un homme qu'on intimide si facilement ? Je vous dirai tout ce que j'ai à vous dire, dussé-je passer la nuit dans cette salle. *(Très bien ! applaudissements.)* Je dois vous rendre compte de mon mandat.

Une voix. — Ce n'est pas trop tôt !

M. Rouvier. — Je voudrais bien savoir si l'honorable citoyen qui m'interrompt m'a jamais confié ce mandat ? *(Bruit.)*

Une voix. — Nous demandons une réunion contradictoire.

M. Rouvier. — Avec qui ?

Une voix. — Avec le citoyen Paulet.

M. Rouvier. — Je ne le crains pas ! s'il est dans la salle, qu'il monte à la tribune.

Une voix. — Il fallait l'inviter.

M. Rouvier. — Il fallait vous charger de ce soin.

Plusieurs voix. — Nous voterons pour lui.

M. Rouvier. — Vous ferez bien, je ne veux pas des voix des boulangistes. Je considérerais votre vote comme une suprême injure. *(Tumulte indescriptible. — A la porte !)*

M. Tubie. — Citoyens, c'est une honte.

M. Rouvier. — Citoyens...

Une voix. — En paou plus fouar !

M. Rouvier. — Mi foulié pas brida la vouas. *(Rires.)* J'ai besoin d'expliquer... *(Tumulte.)* Les voix que j'ai obtenues...

Une voix. — Elles ont été achetées.

M. Rouvier. — Qui donc a dit cette infamie ? Si ces incidents se multiplient, nous n'en finirons jamais. Si les boulangistes veulent m'empêcher de parler, ils n'y parviendront pas. J'ai été deux fois ministre...

Une voix. — Ministre allemand.

M. Rouvier. — Celui qui a dit cela est le dernier des misérables. Ah ! c'était un ministre allemand celui qui, avec le général Ferron, a donné la plus grande impulsion au fusil Lebel ?

M. Rouvier, très fatigué, s'assied, il n'en peut plus.

M. Abel Plantier (garçon boucher.) — Citoyens, je suis ouvrier, je ne tremble pas. J'accuse M. Rouvier d'avoir trahi la France, il est un vil opportuniste ! *(Cris, bravos).* Si Rouvier est gros, c'est parce qu'il s'est engraissé des sueurs du peuple. Oui, on a raison de le qualifier de ministre allemand *(Tumulte).*

M. Rouvier, mu comme par un ressort, se précipite vers l'orateur :

M. Rouvier. — Répétez-le une seconde fois.

Le citoyen Plantier devient pâle et muet. On ne s'entend plus, on crie, on se bat. Plantier est poussé dans les coulisses où il disparaît.

Des voix. — Nous voulons Plantier.

A ce moment, l'effervescence est à son comble, on vocifère, c'est une véritable tempête.

La séance est levée.

M. Rouvier entouré de ses amis quitte la salle et se rend à son hôtel, l'hôtel « Gonnet et de la reine ». Il n'y est pas plutôt arrivé qu'une bande de trois cents boulangistes arrive sous ses fenêtres en chantant ; « En revenant de la revue, » et criant « A bas Rouvier ! »

M. Rouvier descend jusqu'à la grille et crie à ses adversaires : « Je n'ai pas peur de vous, j'en ai vu d'autres », puis, entraîné par ses amis, il rentre dans l'hôtel.

La contrebande en France. — D'après le *Matin*, la contrebande sur la frontière franco-italienne, favorisée de toutes leurs forces par les agents italiens, qui ont des complices sur la frontière française, a pris des proportions extraordinaires, tellement que les négociants italiens se flattent de rendre illusoires les mesures de douanes prises par la France.

Des convois entiers de marchandises de toutes sortes, des troupeaux de moutons comptant des milliers de têtes, franchissent chaque jour un point quelconque de la frontière et, grâce aux intelligences que les Italiens ont su se créer dans les villages français le long de la frontière, tout cela passe et repasse à la barbe des douaniers.

Téléphone et spéculation. — Depuis que les ingénieurs de l'Etat ont pris possession du service des téléphones à Paris, ils étudient diverses modifications et améliorations qui, si elles sont adoptées, donneront satisfaction au public.

Une mesure de ce genre est déjà appliquée à Londres : pour suppléer au petit nombre de bureaux et de cabines mis à la disposition du public, on a eu l'idée de créer des tickets spéciaux d'une valeur de 50 centimes, donnant le droit au porteur d'entrer chez un abonné et de se servir de son appareil. La Compagnie rachète ensuite ces tickets 25 centimes aux abonnés avec lesquels elle partage ainsi le bénéfice.

Ce système, s'il est introduit à Paris, amènera, suppose-t-on, une énorme augmentation dans les demandes d'abonnement, car une foule de cafetiers, de marchands de tabacs ou de vins et de commerçants feront installer le téléphone, espérant se rembourser avec bénéfice de leurs frais.

Tout aboutit à la spéculation dans le monde moderne.

Catastrophe d'Anvers. — Le ministre de Belgique à Berne demande à la *Liberté* de recommander à la générosité de ses lecteurs les victimes de la catastrophe d'Anvers. Nous le faisons très volontiers et nous transmettrons à Son Eminence le cardinal-archevêque de Malines les dons qui nous seraient remis pour venir en aide à ces cruelles infortunes.

Attentat contre M. Crispi. — Le télégraphe a répandu les détails les plus minutieux relativement à l'attentat de Naples contre la personne de M. Crispi.

La pierre qui a blessé M. Crispi pèse 640 grammes ; elle est longue de 15 centimètres ; sa largeur, en haut est de 8 et, en bas, de 5 centimètres. C'est un pavé destiné au pavage de la rue. Les arrêtés en sont assez tranchantes.

La seconde pierre n'a pas été retrouvée, mais la trace en est très visible sur la portière de la voiture.

A peine atteint, M. Crispi se leva pour couvrir sa fille de son corps, en criant : « Arrêtez-le ! je suis blessé. »

Un prêtre, très robuste, qui passait, aida les laquais de M. Crispi à s'emparer du coupable, qui n'opposa, d'ailleurs, aucune résistance.

Mme Crispi et sa mère suivaient à une certaine distance dans un landau, la victoria où se trouvaient M. Crispi et sa fille.

M. Crispi a fait parvenir au prêtre qui a arrêté l'auteur de l'attentat ses plus vifs remerciements.

L'auteur de l'attentat, Emile Caporali, est âgé de vingt et un ans ; il est originaire des Pouilles.

Il a l'aspect chétif ; il porte une barbe peu fournie, finissant en pointe.

Il était vêtu d'un complet gris assez propre, et portant un crêpe à son chapeau.

Il avait dernièrement perdu son père ; il étudiait l'architecture, mais avait dû suspendre ses études, les ressources lui faisant défaut.

Le député radical Bovio, au collège duquel il appartient, l'appuya dans ses démarches à la recherche d'un emploi, mais elles n'aboutirent pas.

Caporali assure qu'il ne connaissait pas M. Crispi ; il nie qu'il ait guetté le ministre près de sa villa ; il dit qu'il a conçu seulement une heure avant l'attentat le projet de frapper le plus heureux des hommes, lui, le plus malheureux.

On a trouvé chez Caporali des effets usés, quelques romans sentimentaux, et des lettres à une personne du nom de Sabina, sa fiancée.

Le coupable est calme. Il a été transféré à la prison et mis au secret ; il déclare n'avoir agi sous l'instigation de qui que ce soit.

Les ministres Roselli et Lacava sont partis pour Naples voir M. Crispi qui, aux dernières nouvelles, allait de mieux en mieux. Il paraît néanmoins qu'il faudra huit ou dix jours pour la cicatrisation de la blessure.

M. de Bismark a adressé à M. Crispi le télégramme suivant ;

Je vous prie, cher collègue, d'agréer mes cordiales félicitations et mes vœux pour votre prompt rétablissement et pour que la Providence vous protège contre tout attentat semblable.

M. Crispi a répondu :

Merci, je dois la vie à la Providence. Je continuerai à la consacrer à mon roi, à mon pays et à la paix de l'Europe.

Un livre à sensation. — La *Gazetta di Torino* publie l'information suivante, qu'elle dit tenir d'un homme de bonne foi :

« Le général La Marmora a déposé chez un ami, un avocat de Biella, le manuscrit de l'histoire documentaire de la campagne et des faits politiques de l'année 1866.

« Le volume ne devait être publié qu'après le décès de certains personnages politiques.

« Le dépositaire du manuscrit est mort, laissant à son neveu l'œuvre posthume du général La Marmora.

« Il paraît que, à l'heure actuelle, rien ne s'opposerait plus à la publication de l'œuvre posthume du général La Marmora, qui, selon toute prévision, aura un grand retentissement. »

Un toast belliqueux. — A la suite de la revue du 1er corps prussien à Minden, l'empereur d'Allemagne a donné aux officiers un *grand dîner*. Il a porté le toast suivant au 1er corps.

« Ce corps a une belle renommée, *que les fils imitent leurs pères de Duppel et de Mars-la-Tour, qu'ils tiennent ferme ce que les autres ont gagné.* Un triple hourra pour le 7e corps ! »

Ce toast, qui rappelle à la fois la défaite des Français et celle des Danois, n'est pas fait pour plaire au czar, en ce moment l'hôte du roi de Danemark, son beau-père. Il est surtout maladroit à la veille de l'arrivée du czarevitch, invité aux grandes manœuvres du 7e corps.

Il viendra. — Le czar ira à Berlin avec l'impératrice, rejoindre le czarevitch, après les grandes manœuvres du Hanovre. Il arrivera vers le 27 de ce mois. Il séjournera quatre jours à Berlin, puis il retournera en Russie avec la czarine, tandis que le czarevitch se rendra à Paris.

Tel est le dernier bruit.

Mais voilà une visite qui aura été fameusement marchandée.

REVUE DES JOURNAUX

Le journal le *Nord*, dont l'importance est connue, se charge souvent de rectifier les opinions erronées de la presse allemande, en ce qui concerne la Russie. Il vient encore de le faire hier avec finesse et esprit, à propos des commentaires effarouchés que la *Nouvelle Presse*, de Vienne, a faits au sujet de la venue hypothétique du czarewitch à Paris.

Faisant allusion à la jalousie austro-allemande, le *Nord* dit spirituellement que cette prétention à accaparer les affections de la Russie serait à peine concevable si elle s'inspirait d'une tendresse passionnée à la façon de celle d'Oreste et de Pylade, et il ajoute :

« Mais ce n'est pas précisément le cas ici. »

Le *Nord* réclame donc pour la Russie le droit d'avoir des amis.

Faisant trêve à ce marivaudage diplomatique, ce journal, qui passe pour recevoir des inspirations officielles, entre dans le vif de la question et se place comme doivent le faire les hommes d'Etat sur le terrain des convenances réciproques :

La Russie, dit-il en substance, ne saurait s'abstenir, à l'occasion, de marquer des sentiments d'amitié à une nation dont les intérêts ne se heurtent nulle part contre les siens, et à qui les *circonstances ambiantes ont créé en Europe* une position analogue à la sienne.

La Russie, dans ses rapports avec la France, envisage la France en elle-même en tant qu'une grande nation qui marche au premier rang de la civilisation, qui est un élément essentiel de l'équilibre européen, dont l'amitié est chose précieuse et qui apprécie également à son prix l'amitié russe.

Tant que l'Allemagne a été divisée et que l'Autriche et la Prusse se sont disputé l'hégémonie de l'Europe centrale, la Russie a pu la considérer comme un rempart contre une agression possible de la part des peuples d'Occident ; mais l'Allemagne unie est un trop puissant voisin pour que le czar n'ait pas cherché à contrebalancer, dans l'intérêt de la paix, cette pression excessive par une entente lui permettant d'enfermer entre deux nations rationnellement pacifiques et sans visées de conquêtes les aspirations envahissantes du jeune empire allemand.

C'est de la sagesse internationale, et voilà tout.

Les précautions que prend la Russie pour assurer sa sécurité ne peuvent être blâmées que par ceux qui voudraient profiter de sa négligence à se faire des amis, de son inertie à se fortifier ou de sa témérité à s'embarquer dans une entreprise chimérique.

C'est là la vraie philosophie politique.

Le *Journal des Débats* consacre un long article à l'armée fédérale. En voici quelques extraits :

Entre les milices suisses et les gardes nationales de tous les temps et de tous les pays — de quelque nom qu'on les affuble — il y a, on peut le dire, un abîme. La Suisse s'est constamment efforcée de compenser la faiblesse matérielle et morale que les milices tirent de leur constitution propre, en *utilisant et en développant* avec autant de persévérance que de sagacité les nombreux éléments de force et de résistance qu'elle trouvait en elle-même : elle y a réussi, grâce à des traditions et à des aptitudes militaires qu'aucun peuple ne possède au même degré, grâce surtout à un patriotisme et à une union nationale à la hauteur de tous les sacrifices.

Et quand je parle de sacrifices, j'ai surtout en vue les sacrifices obscurs et ingloriеux, les sacrifices de tous les jours, qui sont les plus difficiles. Pour les grands, le Français, nous le savons du reste, est toujours prêt : que l'on proclame la patrie en danger, on est sûr de voir accourir tout le monde, depuis l'enfant qui n'a pas encore la force de porter les armes, jusqu'au vieillard qui n'a plus la vigueur nécessaire pour les tenir. Mais, en revanche, quand il s'agit d'un service terre à terre du temps de paix, c'est à qui s'ingéniera pour *échapper à sa destinée ; qui ne remue ciel et terre*, par exemple, *pour ne pas faire ses* « treize jours », ou pour les faire le plus tard possible, ou dans les conditions les plus douces ? Quel conscrit, tout au moins dans les campagnes, ne caresse pas jusqu'au dernier moment l'espoir d'« avoir un cas d'exemption ». Or, il paraît qu'en Suisse — le colonel Lecomte me le répétait encore hier — on s'insurge couramment contre la décision du conseil de revision qui se refuse à vous déclarer « bon pour le service » ; et au moment des appels, les bureaux de recrutement sont assaillis, de quoi ? de demandes de sursis ou de dispenses ? Point du tout : de réclamations de gens qui se plaignent qu'on ne les a point convoqués, ou qu'on ne les convoque pas assez souvent.

Quant aux traditions et aux aptitudes militaires, je n'ai pas, je pense à justifier bien longuement ce que j'avançais à l'instant, à savoir que les Suisses occupent, sous ce double rapport, *le premier rang parmi les nations de* l'Europe. N'ont-ils pas fait la guerre pendant cinq siècles dans tous les pays, sous tous les drapeaux, pour toutes les causes ?

Je sais bien que l'on a coutume, à ce propos, de prononcer avec dédain le fameux mot de « mercenaires » ! Mais « mercenaires » est bien vite dit. D'où que vienne la solde — puisqu'aussi bien les nationaux touchent une solde, ni plus ni moins que ces affreux « mercenaires » ! — et quelque cause que l'on soutienne, il n'en demeure pas moins indiscutable qu'en se battant toujours et partout, on apprend à faire la guerre et à l'aimer pour elle-même. Un peuple qui s'est habitué de longue date à considérer le métier des armes comme le plus beau des métiers — que ce soit en même temps comme le plus lucratif, il n'importe ! — un peuple où l'on *guerroie* de fondation, et, pour ainsi dire, de père en fils, devient plus sûrement un peuple de soldats, que si les lois, au lieu des mœurs, l'avaient soumis *depuis son enfance* au régime du service « obligatoire, personnel et égal pour tous ». Ce peuple acquiert le véritable esprit militaire, qui ne se décrète pas, et il faut heureusement plus d'un siècle « d'argent » (dont le montagnard subit d'ailleurs l'influence moins qu'un autre), pour détruire ce produit accumulé de plusieurs siècles « de fer ».

CHRONIQUE INDUSTRIELLE

Les Arts et Métiers en Suisse

VII

Ecoles professionnelles de perfectionnement. Les écoles d'artisans, écoles professionnelles, etc., sont assez nombreuses dans le canton d'Aarau, mais manquent d'unité dans leur enseignement. Tous les efforts des maîtres de *ces écoles tendent à former pour* la petite industrie des ouvriers et des patrons assez capables pour lutter par leurs connaissances scientifiques et leur savoir-faire, avec la grande industrie. Il y a pourtant lieu de regretter que dans plusieurs communes les élèves passent à l'école professionnelle sans avoir une instruction primaire suffisante. On crée ainsi une classe d'élèves faibles qui ne parcourront jamais le programme. Pour parvenir avec facilité à relever dans tout le canton le métier, il faudrait que l'école professionnelle soit le complément nécessaire et obligé auquel devraient être astreints tous les élèves des écoles primaires. *Les écoles des principales localités et* du chef-lieu devraient être des centres où se trouveraient des collections de modèles. Celles-ci pourraient faire partie du musée industriel et être prêtées aux écoles pauvres de la campagne.

Tels sont quelques-uns des vœux émis dans *le rapport du directeur de l'école d'artisans* d'Aarau. D'ailleurs, les Argoviens ne sont pas si mal partagés sous le rapport de l'enseignement professionnel. Ainsi sur une longueur de 36 km. et une largeur de 8 à 10 km., soit entre Murgenthal *et Baden, il y a les écoles profes*sionnelles d'Aarbourg, Zofingen, Aarau, Lenzbourg, Brugg, Gebensdorf et Baden. Dans chacune de ces écoles, il y a des élèves qui ont à parcourir, pour la fréquenter, de 4 à 8 km. La contrée industrielle de Wohlen et de Bremgarten est pourtant jusqu'à ce jour sans écoles professionnelles, Pourtant, on projette d'en établir une où l'on enseignera le dessin au point de vue de l'industrie, du tressage des pailles pour lesquelles il faut veiller constamment à perfectionner quant aux couleurs et quant aux *formes. Nous ne pensons pas* que l'on forme jamais de tels projets dans ceux de nos districts où l'on tresse le plus la paille.

Le rapport argovien demande que dans les Ecoles professionnelles on *se passe autant que* possible des maîtres d'Ecoles secondaires littéraires qui, certainement, ne sont pas préparés à l'enseignement positiviste de l'Ecole professionnelle. On doit autant que possible s'adresser à des spécialistes.

Dans la plupart des Ecoles d'artisans on enseigne comme branche principale, le dessin *technique à main levée* ; comme branches secondaires, géométrie, calcul, langue maternelle, comptabilité, modelage, etc. A Aarau, cependant, on enseigne le travail du bois pour menuisiers et tourneurs, le modelage, la physique mécanique, les styles d'architecture et autres branches.

Il y a eu, la dernière année scolaire 1888-89, dans le canton d'Argovie, 496 élèves qui ont fréquenté les Ecoles d'artisans dont le nombre des maîtres a été de 35.

L'*Ecole des artisans-patrons* de Altorf en*seigne surtout* le dessin, aux patrons seulement. Les cours de cette Ecole ont *lieu le soir*, en hiver seulement.

L'Ecole professionnelle de perfectionnement de cette même localité donne ses cours le dimanche de midi à deux heures, aux apprentis, ouvriers, domestiques, valets de ferme et aux adultes qui veulent bien la fréquenter. Les branches enseignées sont la lecture, l'écriture, le calcul, la rédaction, la géographie, l'histoire et le dessin. Comme on le voit, le programme de ce cours, est, sauf l'enseignement du dessin en plus, absolument semblable aux cours du soir qui se donnent aux jeunes gens entre la 15e et la 19e année.

A *Arlesheim*, la fondation Nebel, créée à l'occasion du 50e anniversaire d'enseignement de M. l'instituteur Nebel, a pour but de fournir aux jeunes gens et aux jeunes filles qui veulent apprendre une profession artistique, scientifique, technique, ou un simple métier, l'argent nécessaire pour atteindre leur but.

Une Société du nom de *Nebelverein* s'est constituée et, avec l'appui de la commune, a fondé une Ecole de dessin professionnelle dirigée par deux maîtres et fréquentée par 50 élèves !

A *Baden*, l'Ecole d'artisans portait autrefois le titre de « Ecole du dimanche pour les apprentis des métiers » et avait été fondée avant 1830. On y enseigne actuellement le dessin à main levée, le dessin technique pro*fessionnel*, le *modelage* et, en hiver, le dessin linéaire, la géométrie, le calcul, la rédaction professionnelle, la géographie, l'histoire, et la comptabilité. L'Ecole a été fréquentée, pendant l'hiver dernier, par 63 élèves, et elle a coûté *1,900* fr., dont 600 de la *Confédération*, 600 du canton, 500 de la commune et 200 de la Caisse de Société des Métiers.

L'*Ecole professionnelle de Berne* a reçu les subsides suivants : de la Confédération, 3,000 francs ; du canton et de la commune, chacun 2,700 francs ; de 3 corporations et de la Société des Arts et Métiers chacune 50 fr. Les élèves ont payé, de leur côté, comme écolage, 2,100 francs, total, 10,700 fr. Le traitement des maîtres s'est élevé à 8,000 fr. Pendant l'hiver dernier, les cours ont été donnés par 17 maî*tres et suivis par 294 élèves. Les branches* suivantes ont été enseignées à 2 cours préparatoires pour le dessin technique, à une division de technique mécanique et une division de construction du bâtiment : dessin technique, modelage, sculpture sur bois, dessin d'ornement, dessin d'après le plâtre, dessin professionnel, ornement polychrome, tenue des livres, composition professionnelle, calcul, langue française.

L'*Ecole d'artisans de Bienne* a été fondée en 1867 et elle dépend de la commune depuis 1874. *L'enseignement est donné par 7 maîtres* ou maîtres spéciaux ; les cours sont donnés le dimanche et les soirs de la semaine, et comprennent les branches suivantes : français, calcul, comptabilité, géométrie, planimétrie, dessin à main levée, dessin technique de mécanique et du bâtiment. 118 élèves ont fréquenté ces cours l'hiver dernier.

(A suivre.)

FRIBOURG

La danse et le « Nouvelliste vaudois ». — Le *Nouvelliste vaudois* patauge plus que jamais dans le débat où il s'est imprudemment engagé. Il y a de tout dans la longue colonne qu'il consacre soi-disant à nous réfuter. Nous y trouvons des plaisanteries sur une ciergerie qui, en tout bien tout honneur, se recommande aux *clients fribourgeois par une* annonce publiée à notre 4e page. Qu'est-ce que la ciergerie a de commun avec la danse, demanderez-vous ? Le *Nouvelliste* ne peut manquer de nous l'expliquer. Il nous dira sans doute aussi où est ce « grave curé qui, lisant son bréviaire et entendant tout à coup les joyeux flonflons du violon, relève sa soutane et pique un petit pas de deux devant la galerie ». N'avions-nous pas raison de contester au journal vaudois compétence et qualité pour trancher les questions avec de semblables arguments ?

Le *Nouvelliste* cherche, il est vrai, à trouver des raisons *un peu plus sérieuses*, mais qui se retournent contre lui.

N'oublions pas le fond des débats ? Une loi existe, régulièrement discutée, votée et promulguée. Le gouvernement peut-il se dispenser de la faire appliquer ? Les citoyens ont-ils le droit de s'insurger contre la légalité ?

Toute la question est là.

Que le *Nouvelliste* trouve la loi mauvaise, c'est son affaire et son droit, puisque la liberté d'opinion est incontestée. Mais ce n'est pas à ce *criterium* qu'il faut mesurer les devoirs des citoyens et des autorités constituées. *Les citoyens n'ont pas à recourir* à la violence et à l'outrage. « Ils sont protégés par la Constitution fédérale qui garantit les droits et libertés du peuple, prescrit l'inviolabilité de conscience et de croyance. » Les mécontents devaient donc recourir aux Autorités fédérales, et ne pas provoquer des désordres, ainsi qu'ils l'ont fait avec la plus qu'étrange approbation du *Nouvelliste*.

Du reste, la Confédération s'est déjà prononcée, à propos de l'interdiction de la danse du dimanche dans le demi-canton d'Obwald. Nos confédérés de la Suisse centrale ont soulevé des conflits anologues à celui d'Estavayer et l'on connaît la piteuse fin de cette agitation. Il en sera de même de celle que le *Nouvelliste* cherche à attiser *dans le canton* de Fribourg au nom de la liberté de conscience !

Qui s'attendait à voir revendiquer le droit à la danse au nom de la liberté de conscience ? Quel est le culte qui prescrive de danser le dimanche ? L'interdiction inscrite dans la loi ne lèse aucun droit religieux ou confessionnel. Il faut patauger, comme le fait le *Nouvelliste*, pour oser prétendre le contraire.

Pour finir, le journal vaudois accuse le gouvernement d'*abrutir lentement* le peuple. « Cela se voit, dit-il, aux examens pédagogiques des recrues. »

Consultons donc les résultats des examens pédagogiques, tels qu'ils sont consignés dans les publications du bureau fédéral de statistique.

La note moyenne du canton de Fribourg a été de 12,8 en 1883 ; 12,7 en 1884 ; 11,619 en 1885 ; 10,76 en 1886.

Le progrès est incontestable, et d'autant plus frappant que les notes se sont améliorées, malgré les exigences croissantes des examinateurs.

A partir de l'automne 1886, les documents fédéraux ne donnent plus la note moyenne et classent les cantons d'après le nombre des illettrés, soit de ceux qui ont obtenu dans plus d'une branche la note 4 ou 5.

En l'automne 1886, leur nombre, dans le canton de Fribourg, fut de 28 %; dans l'automne 1887, il descendit à 19 %. Mais l'examen de l'année suivante fut moins favorable et la proportion des mauvaises notes fut de 24 %. Les résultats de l'année 1889, pour autant que nous les connaissons, se rapprochent de ceux de l'année 1887.

Par où l'on peut constater que l'*examen* pédagogique détruit les affirmations aussi malveillantes que hasardées du *Nouvelliste vaudois*.

Jubilé de S. G. Mgr Mermillod. — *Solennité du 25 septembre 1889.* — A 8 heures et demie, dans l'insigne église collégiale de Saint-Nicolas, Mgr Mermillod célébrera la messe pontificale entouré des Evêques, du vénérable Chapitre, de la cour épiscopale, des révérends doyens et archiprêtres et des prêtres en costume de chœur qui pourront s'associer à cette cérémonie, avec l'assistance des magistrats et du peuple.

Après l'évangile, allocution d'un des Evêques à qui Mgr Mermillod a imposé les mains à sa consécration épiscopale.

A 4 heures après midi, bénédiction du Saint-Sacrement, chant du *Te Deum* dans l'église de Saint-Michel, où reposent les reliques du bienheureux Père Canisius.

La bénédiction du Saint-Sacrement sera précédée d'une allocution allemande de Mgr Haas, évêque de Bâle et de Lugano.

Une visite aux ouvriers fribourgeois. — La Société ouvrière de notre ville *a reçu*, dimanche dernier, la visite d'un éminent économiste catholique et fervent défenseur de la cause de Dieu. M. le baron de Sarachaga s'était rendu à Fribourg sur l'invitation du rév. chanoine Schorderet. Il n'est pas nécessaire de présenter à nos lecteurs M. de Sarachaga, commandeur de l'Ordre de Pie IX, chevalier de Charles III d'Espagne, chevalier de l'Ordre du Christ espagnol, propriétaire de la bibliothèque et du musée eucharistique de Paray-le-Monial. *La vie de cet éminent* catholique comme celle de M. de Mun a été consacrée aux études des questions ouvrières et à la restauration du règne social de Jésus-Christ. Avec cela, homme plein d'esprit, courtois et digne, doué d'un brillant *talent d'orateur, rehaussé par* la plus exquise urbanité.

La fanfare la *Concordia* vint souhaiter la bienvenue dimanche matin à M. de Sarachaga dont la visite avait été annoncée par M. le rév. chanoine Schorderet, dans la promenade qu'il fit à Cottens avec les ouvriers qui lui sont si chers et dévoués. Après plusieurs morceaux brillamment exécutés, M. de Sarachaga parcourut les rangs des travailleurs fribourgeois, avec un mot aimable pour chacun, s'informant de leurs travaux, de leur genre de vie, se livrant à une véritable étude tout en paraissant ne remplir qu'un devoir de politesse élémentaire et porta un toast au fondateur de l'Œuvre de Saint-Paul. M. le président du Grand Conseil Wuilleret, M. Menoud, conseiller d'Etat, et nombre d'autres vinrent saluer l'hôte fribourgeois. M. le chanoine Schorderet l'invita à un fraternel repas où la causerie fine et spirituelle du baron porta avec délicatesse et une extrême facilité sur les plus graves questions du jour. Que de points difficiles de la vie pratique ouvrière furent tranchés sans que les *auditeurs aient* pu s'apercevoir du moindre effort de la part de celui qui causait et qui cachait un *profond moraliste* sous les dehors d'un convive aimable !

Dans l'après midi, M. de Sarachaga voulût visiter en détail notre ville et principalement ce que l'on peut appeler la cité ouvrière. Il parcourut les quartiers plébéiens en compagnie de nombreux ouvriers et de M. le chanoine Schorderet, donnant d'utiles conseils sous forme d'appréciations mo*destes et promettant de s'intéresser* au sort de l'industrie et au développement intellectuel de notre pays.

Laitiers. — Jeudi dernier, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de Bulle, une réunion générale des laitiers du district de la Gruyère, pour discuter diverses questions ayant trait au progrès et au développement de notre industrie laitière.

Un exposé a été fait relativement aux mesures à prendre en vue de trouver un meilleur écoulement de nos produits et à des prix plus rémunérateurs.

Quant aux prix acceptés pour la vente des fromages de la saison, il a été constaté que nos voisins de la Suisse allemande ont obtenu des conditions meilleures que nous, même pour le fromage façon Gruyère.

Etant donnée l'énorme *quantité de four*rage récolté cette année, la production en lait de la prochaine saison d'hiver peut devenir considérable. Il résultera de cet état de choses une surproduction de marchandise, d'où l'on conclut que le prix de vente des fromages tendra plutôt à la baisse. Conséquemment, il y a lieu de tenir compte de cette circonstance pour la fixation du *prix du lait*.

La séance s'est terminée par la lecture du rapport présenté à l'assemblée des laitiers du 29 septembre 1888, à la Grenette, à Fribourg, par M. E. de Vevey, directeur de la Station laitière. La conclusion de ce travail a été reconnue excellente, mais malheureusement difficile à introduire dans les contrats avec les fournisseurs de lait.

Avis. — Le public est informé qu'ensuite de circonstances spéciales, l'ordre des concours de familles de reproducteurs de la race bovine, annoncés dans les Nos 36 et 37 de la *Feuille officielle*, a été modifié comme *suit* :

Lundi 23 septembre, à Fribourg, au lieu de Morat ; mercredi 25 septembre, à Morat, au lieu de Fribourg.

(Communiqué.)

Société suisse des commerçants. *Section de Fribourg.* — Notre section donnera à partir du 1er octobre prochain, les cours suivants :

1° Cours de langue française ; 2° Cours de langue allemande ; 3° *Cours de langue* anglaise ; 4° Cours de langue italienne ; 5° *Cours de comptabilité* ; 6° Cours de sténographie.

Il est rappelé à cette occasion que les non-sociétaires ont la facilité de prendre part à ces cours de langues à des conditions très avantageuses.

S'inscrire auprès de M. Weiller, à la Belle-Jardinière, rue de Lausanne, et auprès de M. A. Mivelaz, coiffeur, rue de Romont. LE COMITÉ.

PETITES GAZETTES

UN ENFANT PERDU. — On n'a aucune nouvelle du jeune fils de M. Hirsbrunner, pasteur à Tœuffelen. Dimanche dernier, il se rendit, paraît-il, dans la forêt, pour cueillir des mûres. Deux personnes l'ont vu dans cette forêt et un peu plus tard on l'aperçut sur un chemin dans le finage, en compagnie d'un individu habillé de noir. Depuis, personne ne l'a plus revu et l'on a perdu totalement ses traces. Toute la contrée a été explorée minutieusement sans résultat; des pêcheurs ont aussi fait des recherches dans le lac sans plus de succès. On juge de la douleur des parents. Une récompense de 500 fr. est promise à qui donnera des nouvelles de l'enfant.

EXPLOIT VÉLOCIPÉDIQUE. — Un vélocipédiste qui l'a échappé belle, c'est M. A. G. de la Chaux-de-Fonds. Ce jeune homme, partant pour faire un tour en Suisse, descendait sur son bicycle, samedi matin, de la Chaux-de-Fonds à Neuchâtel.

Après Boudevilliers, M. G. rencontre un troupeau de huit têtes de bétail. « Puis-je passer sans danger » demande-t-il au vacher. « Je ne garantis rien » répond le prudent campagnard. Le veloceman s'avance quand même, mais il avait compté sans le taureau qui s'élance à sa poursuite. M. G. a passé là un mauvais quart d'heure; la bête furieuse était sur ses talons, et ce fut jusqu'à Valangin une terrible lutte de vitesse dans laquelle le veloceman est sorti vainqueur grâce à son sang-froid et à la vigueur de ses jarrets.

ARRESTATION. — On écrit que le receveur des péages fédéraux à Grandfontaine vient d'être incarcéré dans les prisons de Porrentruy sous l'inculpation de manquements graves dans l'exercice de ses fonctions.

LE DOYEN DES MÉCANICIENS. — Le doyen des mécaniciens de la S.-O.-S., M. Henri Pavid, d'Yverdon, va prendre sa retraite le 30 septembre, avec 30 ans et demi de service.

En supposant que M. Pavid ait parcouru 50,000 kilomètres par an, ce qui est un minimum, il aurait parcouru, pendant sa carrière 1,525,000 kilomètres, soit 38 fois le tour de la terre ou quatre fois la distance de la terre à la lune!

M. Pavid, âgé seulement de 50 ans, jouit d'une parfaite santé.

TROP TARD. — La famille du capitaine Siegrist, mort des suites d'une chute de cheval au rassemblement de troupes, ne pourra malheureusement pas toucher l'indemnité de 10,000 fr. pour laquelle il s'était assuré comme tous les autres officiers; M. Siegrist n'avait renvoyé la formule voulue que le 5 septembre, le jour de son accident, et l'assurance ne déploiait ses effets qu'à partir du lendemain 6 septembre.

UN ENFANT VENDU. — Un sieur Amsel, jui de Varsovie, exerçant la profession de vitrier, à Paris, a profité de ce que sa maîtresse, une femme Rose K..., était à l'hôpital, pour vendre sa fille, âgée de sept ans.

C'est un sieur Stelmann, qui est propriétaire d'un cirque, qui s'est rendu acquéreur de la petite Sophie en versant la somme de deux cents francs.

M. Duranton, commissaire de police, prévenu, ouvrit une enquête et fit arrêter à Libourne le sieur Stelmann, qui fut dirigé sur Paris.

En présence de M. Duranton, cet homme a déclaré que si on voulait lui rendre les deux cents francs qu'il avait versés il rendrait l'enfant qu'il ne pouvait pas dresser.

Amsel, Stelmann et la mère de ce dernier ont été écroués au Dépôt.

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

BAROMÈTRE

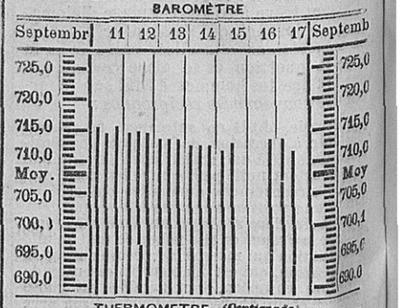

THERMOMETRE (Centigrade)

Septembr	11	12	13	14	15	16	17	Septemb.
7h. matin	10	10	12	12	12		2	7h. matin
1 h. soir	18	20	20	21	9		9	1 h. soir
7 h. soir	14	16	15	15		10		7 h. soir
Minimum	10	10	12	12				Minimum
Maximum	18	20	20	21				Maximum

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement aux bureaux de la Société anonyme, agence suisse de publicité, Orell-Fussli & Cie, à Fribourg, 69, rue des Epouses, 69.

RAISINS DE SION

Caisse de 5 kilos de **4 fr. 50** franco contre remboursement. (916)

Franz de Sépibus, à Sion.

RAISINS DE SION

4 fr. 50 le caisson de 5 kilos *franco* contre remboursement chez **Henri Ribordy,** propriétaire, à **Sion.** (904/638)

RAISINS DU VALAIS

Caissettes de 5 kilog. franco contre remboursement de **4 fr. 50.** (896)

J. Joris-Fumeaux, Sion.

RAISINS DU VALAIS

4 fr. 50 le caisson de 5 kilog.; **75 centimes** le kilog. par panier de 10 kilog. *Rabais pour vendeurs.*

S'adresser à M. **U. Perrin,** à **Riddes** (Valais). (918)

Raisins du Valais

Expédition de raisins, 1re qualité. La caissette de 5 kilos brut (franco) contre remboursement de **4** fr. **50** chez

De Courten et Barberini,
(899) **Sion,** *propriétaires.*

Raisins de Sion

franco contre remboursement de **4 fr. 50** la caisse de 5 kilos. (910)

Maurice Gaillard, prop., **Sion.**

L'ORPHELINAT MARINI

à MONTET (Broye)

demande un **maréchal bien recommandé;** entrée au nouvel an. S'adresser **au Directeur.** (925/647)

ENGRAIS CHIMIQUE

POUR SEMAILLES

Dépôt de la fabrique de Biebrich sur le Rhin chez M. **Bitschy,** *au pilon d'os,* à **Remaufens.** Qualité renommée. Dosage garanti. Cet engrais est soumis au contrôle de la station chimico-agricole de Zurich. (871/602)

Prix très réduits

Une bonne sommelière

connaissant les deux langues trouverait à se placer, pour tout de suite, dans une grande brasserie de Fribourg.

S'adresser à **Orell, Füssli,** *annonces,* à **Fribourg.** (938)

On demande

pour tout de suite, chez un laitier à Fribourg, un jeune homme intelligent de 20 à 25 ans, muni de bons certificats. S'adresser à **Orell, Füssli,** *annonces,* à **Fribourg.** (931/650)

LES BAINS

DE L'HOTEL NATIONAL

très propres et très soignés, sont ouverts **dès aujourd'hui,** tous les jours, les dimanches excepté. Buanderie. (937)

On demande

un fermier catholique pour l'exploitation d'un domaine de 55 hect., dont 41 hect. en prairies, propre surtout à l'élève du bétail et situé dans l'**Isère,** France.

Le propriétaire fournirait au besoin le cheptel vif et mort.

S'adresser à **A. de Rœmy,** à **Villars-sur-Glâne,** près Fribourg. (934/652)

Une dame

très au courant de la tenue des livres et de la correspondance commerciale désire se placer. S'adresser sous les initiales O. Fr. 2083, à **Orell, Füssli,** *annonces,* à **Fribourg.** (919)

Charbons de bois

chimiquement brûlés (1057)

Dépôt: GREBER, GRAND'RUE, 45

On demande

pour fin septembre un grand logement de maître et deux servantes. Adresser les offres *par écrit* sous chiffres **A. W. 89,** à **Orell, Füssli,** *annonces,* **Fribourg.** (924)

AVIS

La vente juridique du bétail et autres, appartenant au discutant CHARLES ALLAZ, à PREZ-VERS-NORÉAZ, annoncée pour jeudi 19 septembre, n'aura pas lieu.

Par ordre:
Le greffier du Tribunal de la Sarine,
A. WUILLERET.

(941/655)

COLLÈGE ET PENSIONNAT

de l'Abbaye de Saint-Maurice (Valais)

OUVERTURE LE 25 SEPTEMBRE 1889

Le Collège comprend: la **Philosophie,** les six classes du **Gymnase,** une **Ecole moyenne** divisée en deux cours formant chacun deux divisions.

Pour places et renseignements, s'adresser au **Directeur du Pensionnat** qui enverra prospectus. (942/660)

MISES PUBLIQUES

Le juge liquidateur des biens de *Louis Overney,* dit *Baud,* à *Charmey,* fera vendre, en mises publiques, le lundi **30 septembre** courant, les objets mobiliers appartenant à ce discutant, à savoir:

Deux vaches, deux taures, trois génisses, trois veaux, quatre brebis, six chèvres, deux cabris, environ 7,000 pieds de foin et regain à distraire, des meubles-meublants, des instruments aratoires et outils divers, literie, batterie de cuisine, bois à brûler, etc., le tout taxé à bas prix.

La mise commencera à 9 heures du matin devant l'*hôtel du Sapin.*

Le même jour et au même lieu, il sera vendu aux enchères publiques les articles 1029 et 1030 du cadastre de Charmey au village, maison, grange, écurie et place, pré d'une contenance d'environ 80 perches, appartenant au même discutant, puis l'article 1521 du même cadastre appartenant au discutant *Joseph Remy, Es Lévauches,* habitation de 63 mètres (7 perches). (923/646)

Bulle, le 10 septembre 1889.

Le greffier: L. ROBADEY.

Important pour toutes les Ménagères!

L'APPAREIL

AUTO-CUISANT PORTATIF

PATENTÉ

Inventé par Mlle Suzanne Müller, économie de 50 % sur le temps et de 50 % sur le combustible. C'est la méthode la plus commode et la meilleure pour faire la cuisine. Les aliments qu'on y fait cuire ont meilleur goût et sont plus nutritifs qu'avec le système actuel. Succès garanti. On peut se procurer gratuitement les prix-courants illustrés et les copies de certificats chez (915)

S. MULLER & Cie, AUSSERSIHL, Zurich.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs, 92, Bd Sébastopol, Paris.

Se trouve à **Fribourg** *chez* **P. Mivelaz,** *coiff. parf. 27, rue de Lausanne,* et **Egger,** *coiff. parf. 77, rue de Lausanne.* (727)

Une brave fille

âgée de 18 à 25 ans, parlant le français et sachant faire la cuisine et les travaux du ménage trouverait une bonne place dans une famille catholique du Jura-Bernois.

Entrée au service le 15 octobre prochain.

Adresser les offres avec certificats sous les initiales **R. S.** *poste restante,* **Delémont.** (928)

En vente à l'**Imprimerie catholique**

VIE

DE SAINT VINCENT-DE-PAUL

PAR J. M. A.

prêtre de la Congrégation de la Mission.

Avec l'approbation de l'Ordinaire.

Joli vol. in-12 de 370 p., avec portrait du saint.

Prix: 2 francs.